

SEANCE DU 14 JUIN 2023

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération :15

Date de la convocation : 8 JUIN 2023

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois le 14 JUIN à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absents excusés MAZELLE Philippe, OUVRARD Tiffany, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2023/23

TARIFS 2023/2024 ACCUEIL PERISCOLAIRE

La parole est donnée à Madame Véronique CURIEN, Adjointe au Maire, en charge des affaires scolaires. Elle rappelle au Conseil la délibération 2022/31 fixant les tarifs 2022/2023 de l'accueil périscolaire et rappelle que les tarifs sont délibérés chaque année en juin pour la rentrée suivante.

Après avoir entendu l'exposé de Madame CURIEN, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- fixe les tarifs 2023/2024 comme suit :

Quotient familial inférieur à 1150 €	1.00 € /heure
QF compris entre 1150 et 1700 €	1.30 €/heure
QF supérieur à 1700 €	1.60 €/heure

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 15 juin 2023
Béatrice FONTAINE
Maire